

PROCES-VERBAL RECEPTION MAIRIE



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Patrick ROYER**
représentant de la **Commune d'AGRIS**.
adresse, **22 Place du Bourg**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **AGRIS**

le **23.01.2024**.

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :
nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**Le Maire,
Patrick PIVETEAU**



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Gérard LIOT*
représentant *la commune d'Aussac-Vadalle*
adresse, *61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Aussac-Vadalle
le 30 janvier 2024.
Nom et qualité du signataire



Le Maire,

Gérard LIOT

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Katia Fouroux*
représentant *la mairie de Bouex*
adresse, *100 rue de la mairie 16410 BOUEX*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A BOUEX
le 23/01/2024*
Nom et qualité du signataire

Katia Fouroux

secrétaire de mairie



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Nicolas Buisson, Maire
représentant la commune de Brie 16590.
adresse, 106 rue de la Mairie

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Brie
le 23/02/2024
Nom et qualité du signataire

Le Maire, Nicolas Buisson

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Jean-Pierre BARDOULAT, Maire de BUNZAC
représentant la Commune de BUNZAC
adresse, 7 place de la mairie 16110 BUNZAC

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A BUNZAC

le 23/01/2024

Nom et qualité du signataire

Jean-Pierre BARDOULAT
Maire de BUNZAC

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Nathalie Annick PRUNIER*
représentant *Maire de Cellefrouin*
adresse, *23 Rte de Nausic 6260 Cellefrouin*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À *Cellefrouin*
le *6/2/2024*

Nom et qualité du signataire

Nathalie Annick PRUNIER
Maire de Cellefrouin



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Sandrine Picard* maire
représentant *la mairie de Charras*
adresse, *3 allée des Tilleuls 16380 Charras*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À *Charras*
le *23-01-2024*
Nom et qualité du signataire



Sandrine PICARD

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Jean-Marc BROUILLET, Maire
représentant La Commune de CHAZELLES
adresse, 5 Place de la Mairie - 16380 CHAZELLES

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Chazelles,
le 23 janvier 2024

Nom et qualité du signataire



Le Maire

Jean-Marc Brouillet

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(s), **BOUYAT Michel**

représentant **CHERVES-CHATELARS**

adresse, **1 Route de Montemboeuf "Le Bourg" 16310 CHERVES-CHATELARS**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À Cherves - chatelars

le 23 janvier 2024

Nom et qualité du signataire

BOUYAT Michel, Maire.

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Patrick EPAUD*, *maire*
représentant *la mairie de Combiers*
adresse, *3 rue des Vieilles forges 16320 COMBIERS*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A

Combiers

le

23 JAN. 2024

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



Le Maire

Patrick EPAUD



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Véronique PICHON, Maire de Coulgens*
représentant *La Mairie de Coulgens*
adresse, *4 Rue du Docteur Louis Ferrand, 16560 COULGENS*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *COULGENS*
le *05/02/2024*
Nom et qualité du signataire

Véronique PICHON
Maire de Coulgens

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Denis BONNARY, Maire
représentant Mairie d'ÉCURAS
adresse, 4 Route de ROZEDÉ 16220 ÉCURAS

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A ÉCURAS
le 23/01/2024

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Jean-Pierre CHAMOLEAUD*
représentant *Mairie d'EYMOUTHIER*
adresse, *1 Place de la Mairie La Tricherie 16220 EYMOUTHIER*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Eymouthiers*
le *23 Janvier 2024*
Nom et qualité du signataire
J. CHAMOLEAUD
Mairie d'Eymouthiers

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Jean - Louis LABOUGE*
représentant *Mairie de Grassac*
adresse, *35 rue de la Foie - 16390 GRASSAC*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À *GRASSAC*
le *05/02/24*

Nom et qualité du signataire

Pour le Maire absent

Adjoint

E. NUBOT



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Sébastien Boivent*
représentant *Commune de Jau-Pdes*
adresse, *1 place des anciennes halles. Le bourg 16560 Jau-Pdes.*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

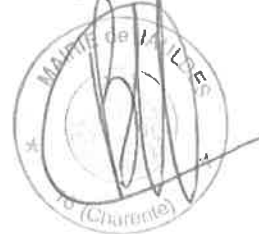
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Jau-Pdes*
le *29 janvier 2024*
Nom et qualité du signataire

*Le Maire
Sébastien Boivent*

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Vincent RINGEADES - Maire*
représentant *la commune de LA ROCHELLE (Charente)*
adresse, *33u Rue de la Duchesse 16100 LA ROCHELLE*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A LA ROCHELLE

le 22/01/2024

Nom et qualité du signataire :

Vincent RINGEADES

Maire de LA ROCHELLE

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

représentant

adresse,

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A LA TACHE

le 25/01/2024

Nom et qualité du signataire

Penron Michèle



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **GAILLARD Olivier, Maire**
représentant la **Commune de LE LINDOIS**
adresse, **1 Rte de Roussines - LE BOURG - 16310 LE LINDOIS**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **LE LINDOIS**
le **23 janvier 2024**
Nom et qualité du signataire
Olivier GAILLARD,
Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **PRÉTON Annie**,
représentant **la mairie des Pins**,
adresse: **14 route de la Bonneuse - 16260 Les Pins**,

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonneuse
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Les Pins

le **31/01/2024**

Nom et qualité du signataire

PRÉTON Annie

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr






**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **DUTEIL Pascal**
représentant **Maire de Lesignac-Durand**
adresse, **Le Bourg 16310 Lesignac-Durand**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **Lesignac-Durand**
le **6/02/2024**
Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**Le Maire,
DUTEIL Pascal**



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Jé soussigné(e), *Catherine Raymond*
représentant *la commune de Lussac*
adresse, *3 rue de la République 16450 Lussac*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À *LUSSAC*
le *25 JAN. 2024*

Nom et qualité du signataire

*Catherine Raymond
Maire*



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

représentant

adresse,

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Maine de Boise

le 24/01/2024

Nom et qualité du signataire

de Maine
Sonia PAPILLAUD



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

représentant

adresse,

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Mainzac

le 23/01/2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire,

Patrice Dominici

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Pierre BARDOULAT*

représentant *Le Tard*

adresse, *110 rue de la Roche foucauld - 16110 Tardillac le-Franc*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Tardillac le-Franc

le 30/01/2024

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Patrick BORIE**
représentant la **Commune de MARTHON**
adresse, **Mairie 16380 Marthon**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **Marthon**

le **23 Janvier 2024**

Nom et qualité du signataire

Maire



P. BORIE

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

représentant

adresse,

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Massignac
le 23 janvier 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire,

JP. COMPAIN



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Le Maire,
Jean-Christophe NAUDON**

représentant *la commune de Hazerolles*

adresse, *16 Grande rue, Le Bourg, 16360 HAZEROLLES*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A Hazerolles
le 23/01/24.*

Nom et qualité du signataire

**Le Maire,
Jean-Christophe NAUDON**

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Jean-Marie TRAPATEAU*
représentant *la Commune de Montembœuf*
adresse, *11 place de la mairie, 16310 Montembœuf*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A Montembœuf
le 23/01/24.*

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

représentant *la commune de Mornac*

adresse, *1 allée des sports 16600 MORNAC*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Mornac

le 22/01/2024

Nom et qualité du signataire

SEGUINOT Thomas

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

Maire Adjoint





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Brigitte PRECIGOUT**, Maire
représentant **la commune de MOULINS-SUR-TARDOIRE**
adresse, **5 rue de l'Eglise - Vilhonneur - 16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Moulin-sur-Tardoire

le **23 Janvier 2024**

Nom et qualité du signataire

Brigitte PRECIGOUT
Maire de Moulin-sur-Tardoire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *RAMEZI Christelle, Adjointe*
représentant *la COMMUNE DE MOUTON*
adresse, *2, rue de la Mairie ABIBO MOUTON*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A MOUTON

le 30/01/2024

Nom et qualité du signataire

*RAMEZI Christelle
Adjointe au Maire*

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

J. Ramezi 



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **BRANDY DANIEL**
représentant **Maire de Mouzon**
adresse, **Le Bourg 16310 Mouzon**

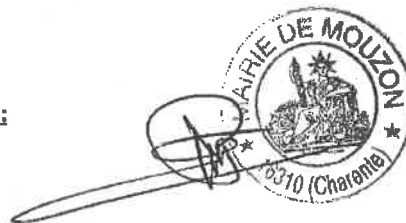
certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **Mouzon**
le **30/01/2024**
Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



Le Maire,
BRANDY DANIEL



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Pierre-Hermann Mugnier*
représentant *de la Commune de NANCLARS*
adresse, *2 rue des Ecoles*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À NANCLARS

le 30/01/2024

Nom et qualité du signataire

Pierre-Hermann Mugnier

Maire,

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Laurent SEUVER*
représentant *la commune de Neuil*
adresse, *81 Rue Jean Nestoras 16270 NEUIL*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Neuil
le 23/01/24

Nom et qualité du signataire

Laurent SEUVER


Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Guy BERNARD, Maire d'Orgevedun*
représentant *la commune d'Orgevedun*
adresse, *3 Grande Rue 16220 ORGEVEDUN*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Orgevedun*

le *23/01/2024*

Nom et qualité du signataire

*G. BERNARD
Maire d'Orgevedun*

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Bernard TERRADE**
représentant **la mairie de PRANZAC**
adresse, **1 Route de Chazelles 16110 PRANZAC**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A PRANZAC
le **23/01/2024**
Nom et qualité du signataire

Bernard TERRADE
Maire de PRANZAC

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e),

Le Maire,
Didier BERTRAND

représentant *Commune de Puyréaux*

adresse, *27 rue Eugène de Thiel 16230 Puyréaux*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A Puyréaux
le 23/01/2024*

Nom et qualité du signataire

Le Maire,
Didier BERTRAND

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Viviane BOURGOIN-ZORZOLI*
représentant *la Mairie de Rivières*
adresse, *place de la Mairie 16110 RIVIÈRES*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Rivières
le 24/01/2024

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Cyrille GUÉDON**
représentant **de la mairie de Rougnac**
adresse, **31 route de Cloulas 16 320 Rougnac**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Rougnac
le 23 janvier 2024
Nom et qualité du signataire
Le Maire Rougnac,
M^r GUÉDON Cyrille



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Raymond MARTIN, Maire*
représentant *Mairie de Roussines*
adresse, *1 Route de la Tardoire, Le Bourg*
16310 Roussines

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Roussines*
le *25 janvier 2024*

Nom et qualité du signataire

Raymond MARTIN
Maire,
Raymond MARTIN

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Anne Bernard*
représentant *Marie de Rouzède*
adresse, *16 rue des Pages 16220 Rouzède*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À *Rouzède*
le *23/01/2024*.

Nom et qualité du signataire

*Anne Bernard
Marie.*



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Patrice BOUTENEGRE, Maire
représentant de la Commune de SAINT-ADJUTORY
adresse, 11 rte de La Rochefoucauld

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A S^r Adjutory
le 26/02/24
Nom et qualité du signataire

Le Maire
P. BOUTENEGRE

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Anne TEILLET*

représentant *la commune de Saint-Ciers-sur-Bonneville*

adresse, *2 rue de l'Eglise 16230 Saint-Ciers-sur-Bonneville*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonneville

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Saint-Ciers-sur-Bonneville

le 31 janvier 2024

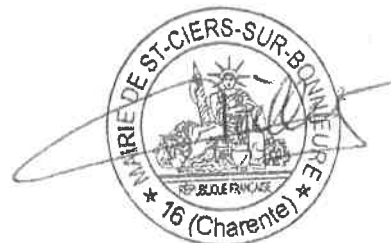
Nom et qualité du signataire

Anne TEILLET

Maire,

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **Pascal DUBUISSON**
représentant **Maire de SAINT-CLAUD (16)**
adresse, **12 Rue du Colt la plante**
certifie : **16450 SAINT-CLAUD**

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A SAINT-CLAUD
le **30/01/2024**

Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

Le Maire,
Pascal DUBUISSON





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Danielle COMBEAU*

représentant *la Commune de Saint-Germain-de-Montbron*

adresse, *360 Rue de l'Église, le Bourg. 16380 St. Germain-de-Montbron*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A St. Germain-de-Montbron
le 23 janvier 2024*

Nom et qualité du signataire

COMBEAU la Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **PALARD Philippe**,
représentant **mairie S^t-Mary**
adresse, **10 route de la résistance - 16260 S^t-Mary**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A **S^t-Mary**,
le **31/01/2024**,

Nom et qualité du signataire

PALARD Philippe, Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), M. CANIT Michaël
représentant Commune de ST-SORNIN
adresse, 1, Place de la Mairie

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A St Sornin
le 23 janvier 2024 -
Nom et qualité du signataire

M. CANIT Michaël
Maire de St-Sornin -

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **RENAUD Christelle**
représentant **Maire de Sauvagnac**
adresse, **Le Bourg 16310 Sauvagnac**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À **Sauvagnac**
le **11/02/2024**
Nom et qualité du signataire

Le Maire,
RENAUD Christelle



Le Maire
RENAUD Christelle

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Patrice JUBINEAU*
représentant *Maire de SOUFFRIGNAC*
adresse, *2 Place de la Mairie Le Bourg 16380 SOUFFRIGNAC.*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Souffrignac*
le *25 janvier 2024*
Nom et qualité du signataire
P. JUBINEAU
Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **M. PÉRINET OLIVIER**
représentant **le Maire de SUAUX**
adresse, **1 Rue du Château 16260 SUAUX**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A SUAUX
le **25/01/2024**
Nom et qualité du signataire

O. Périnet, Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Maire JACOB-JUIN*
représentant *Mairie de TAPONNAT*
adresse, *7, Route de Limoges - 16110 TAPONNAT*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *TAPONNAT*
le *31 janvier 2024*
Nom et qualité du signataire

Le Maire
Serge **JACOB-JUIN**

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), **La Maire,
Sandrine PRECIGOUT**

représentant *la commune de* **TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE**

adresse, *31 rue de l'Union - Roumozières-Loubat 16270* **TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE**

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

À **TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE**

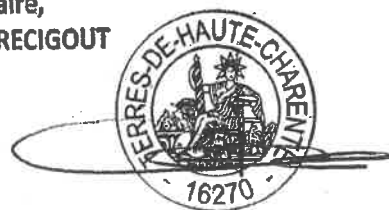
le **05 FEV. 2024**

Nom et qualité du signataire

**La Maire,
Sandrine PRECIGOUT**

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Christine SOURY, Maire*
représentant *la commune de Valence*
adresse, *14 rue des Ecoles 16460 VALENCE*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Valence

le 30/01/2024

Nom et qualité du signataire

Christine SOURY, Maire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Pierre SOULAT*

représentant *Maire de Vitrac-Saint-Vincent*

adresse, *Mairie de la mairie 16310 VITRAC SAINT VINCENT*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Vitrac-Saint-Vincent
le *23/01/2024*

Nom et qualité du signataire

SOULAT Pierre
Maire



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Laurent MANDIN, Maire de Vouillon,*
représentant *la Commune de Vouillon*
adresse, *Rue des Écoles 16220 Vouillon*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A Vouillon

le 23/01/2024

Nom et qualité du signataire

*MANDIN L.
Maire de Vouillon*

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Thierry HUREAU*
représentant *de la Commune de Vouzan*
adresse, *25 Rue de la mairie - 16410 Vouzan*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure
- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.
- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

A *Vouzan*
le *30/01/2024*
Nom et qualité du signataire

Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

LE MAIRE
[Signature]
THIERRY HUREAU



PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), *Emmanuel JOUASSIN*

représentant *Le maire*

adresse, *1 rue de la mairie - 16110 YVRAC ET VALLEYRAND*

certifie :

- avoir reçu le courrier en date du 22 janvier 2024 indiquant le lien de téléchargement du dossier relatif au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure

- que ce dossier sera téléchargé ou qu'une clef USB sera demandée au SyBTB pour pouvoir émettre un avis sur ce dossier entre le 26 février 2024 et le 11 avril 2024 inclus.

- avoir reçu l'avis d'enquête publique et l'avoir affiché à l'extérieur de la mairie au format A4.

*A YVRAC ET VALLEYRAND
le 29/01/2024*

Nom et qualité du signataire

*Le maire,
E. Jouassin*



Ce document dûment rempli doit être adressé à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICATS d’AFFICHAGE MAIRIES



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrick PIVETEAU
qualité, Maire
de la commune D'AGRIS

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauides, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à AGRIS, le 28.03.2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture

CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex

Tél. : 05.45.97.61.00

www.charente.gouv.fr



Le Maire,
Patrick PIVETEAU



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Gérard LIOT
qualité, Maire
de la commune d'Aussac-Vadalle

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Aussac-Vadalle, le 08 avril 2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Maire,

Gérard LIOT



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), FOUREIX Katia
qualité, secrétaire de mairie
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à BOUEX , le 03/04/2024

Nom et qualité du signataire

*Katia Fourieix
secrétaire de mairie*

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), MICHEL BUISSON

qualité, Maire

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.**

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à BRIE, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

MICHEL BUISSON, Maire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Pierre BARDOULAT
qualité, Maire
de la commune BUNZAC

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Cléud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à BUNZAC, le 08/04/2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire, Jean-Pierre BARDOULAT

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e) Annick PERCHE
qualité, Maire
de la commune Cellefrouin

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Cellefrouin, le 15 avril 2024

Nom et qualité du signataire

Mairie - Annick PERCHE
Mairie de Cellefrouin

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e), Sandrine PICARD
qualité, Maire
de la commune de Charras

certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis d’ouverture de l’enquête publique (comportant les informations visées à l’article L123-10 du code de l’environnement) relatif à la demande du du syndicat d’aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d’intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l’article L211-7 du code de l’environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l’eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L’enquête, d’une durée de 31 jours consécutifs, s’est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L’affichage de l’avis d’ouverture de l’enquête publique a été effectué à l’extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l’ouverture de l’enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Charras, le 6 avril 2024
Nom et qualité du signataire



La Maire

Sandrine PICARD

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), BROUILLET Jean-Marc
qualité, Maire
de la commune de CHAZELLES

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Chazelles, le 28/03/2024

Nom et qualité du signataire



Le Maire
Jean-Marc Brouillet

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), M^{me} POINT Fabrice
qualité, Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Chasseneuil s/B, le 27 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à annexer au registre d'enquête

et

Copie à retourner dûment signée et complétée aux adresses suivantes:

michele.ambaud@orange.fr

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1



M^{me} Point
Fabrice Point



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), BOUYAT Michel
qualité, Maire

de la commune de CHERVES-CHATELARS

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Cherves-Chatelars le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

BOUYAT Michel, Maire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrick EPAUD
qualité, maire de COMBIERS (16320)
de la commune de COMBIERS

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Combiers, le 9 avril 2024
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1

Le Maire

Patrick EPAUD



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Véronique PICHON
qualité, Maire de Coulgens
de la commune de COULGENS

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Léognac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Coulgens, le 28/03/2024
Nom et qualité du signataire

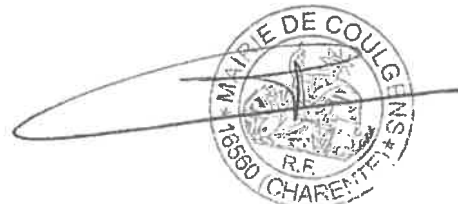
Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

Véronique PICHON
Maire de Coulgens

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr




**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), DEWIS DANNARY
qualité : maire d'Écuras
de la commune d'ÉCURAS

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Écuras, le 28/03/2024
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1






**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Pierre Chamouleaud
qualité, Maire
de la commune d' EYMOUTHIER,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Léognan-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Eymouthiers, le 28 Mars 2023

Nom et qualité du signataire

J. Chamouleaud
Maire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copié à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Michel DELAGE
qualité, Maire de FEUILLADE 16380
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouèx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgèdeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Feuillade, le 22/01/2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire
Michel DELAGE

Original à annexer au registre d'enquête

et

Copie à retourner dûment signée et complétée aux adresses suivantes:

michele.ambaud@orange.fr

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Louis LAPROUË
qualité, Maire de GRASSAC
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Grassac, le 08/04/24.

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1

Le Maire,
Jean-Louis LAPROUË

JLP





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Sébastien Boivent
qualité, Maire
de la commune de Jauldes

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Cougens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Jauldes, le 28 mars 2024
Nom et qualité du signataire

le Maire
Sébastien Boivent

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Louis MARSAUD
qualité, MAIRE

de la commune de LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedevuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

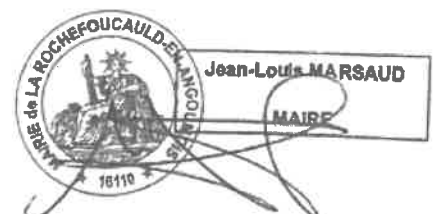
(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS 28/03/2024
Nom et qualité du signataire

Original à annexer au registre d'enquête
et

Copie à retourner dûment signée et complétée aux adresses suivantes:
michele.ambaud@orange.fr
nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Vincent ROCHET

qualité, Préfet

de la commune de La Rochelle (Charente)

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Léognan-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à LA ROCHELLE, le 28/03/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture

CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex

Tél. : 05.45.97.61.00

www.charente.gouv.fr

1/1

Vincent ROCHET





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), PERROW Nichelle
qualité, maire
de la commune LA TACHE,

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

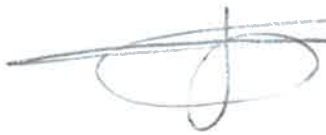

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus**.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à La Tâche, le 28 mars 2024
Nom et qualité du signataire
PERROW Nichelle, Maire,

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Olivia GAILLARD
qualité, Maire de LE LINDOIS (Charente)
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Le Lindois, le 5 avril 2024


Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÈME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr


Olivia Gaillard, Maire

**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), SELLIER Didier
qualité, Maire
de la commune Les Pins

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (Sy8TB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montambœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Mailleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

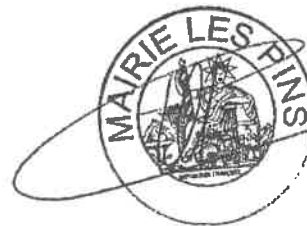
Fait à Les Pins, le 05/04/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-8, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
TÉL : 05.45.9761.00
www.charente.gouv.fr

1/1





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), DUTEIL Pascal
qualité, Maire
de la commune de Lesignac-Durand

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lesignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Lesignac, le 8/04/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023-ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Le Maire,
DUTEIL Pascal





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Catherine RAYNAUD
qualité, Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Léognac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Lussac, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Catherine RAYNAUD
Maire



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), PAPILLAUD Sonia

qualité, Maire

de la commune de Maine de Boixe,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La-Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Maine de Boixe, le 29/03/2024

Nom et qualité du signataire

PAPILLAUD Sonia

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrice Dominici
qualité le maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage ~~de l'avis~~ d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage ~~de l'avis~~ d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Mainzac, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire,
Patrice Dominici



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Pierre BARDOULAT
qualité, Maire

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Marillac le Franc, le 8.03.2024

Nom et qualité du signataire

Pierre BARDOULAT, Maire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrick BORIE
qualité, Maire de MARTHON
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Marthon, le 28 Mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



1/1

Patrick BORIE



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Pierre COMPAIN

qualité, Maire

de la commune de Massignac

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Massignac, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire,

J.P. COMPAIN



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Gwenhaél FRANÇOIS

qualité, Maire

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à MONTBRON, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à annexer au registre d'enquête
et

Copie à retourner dûment signée et complétée aux adresses suivantes:

michele.ambaud@orange.fr

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1

Gwenhaél FRANÇOIS





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Jean-Christophe NAUDON
qualité, le Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Mazerolles, le 11 Avril 2024

Nom et qualité du signataire

NAUDON Jean-Christophe
le Maire



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), **Le Maire,**
.....
qualité,.....
.....
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à , le **28 MARS 2024**

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Le Maire,
TRAPATEAU Jean-Marie



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Francis LAURENT
qualité, Maire
de la commune de MORNAC

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jaùldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

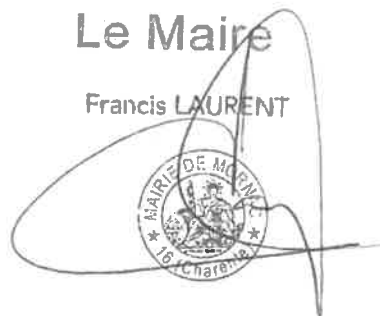
(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Mornac , le 29 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire

Francis LAURENT



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOUÛME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Brigitte PRECIGOUT
qualité, Maire
de la commune de MOULINS-SUR-TARDOIRE

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouèx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moullins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Moulins / Tardoire, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Brigitte PRECIGOUT
Maire de Moulins-sur-Tardoire





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), RAMEZI Christelle
qualité, Adjointe au Maire
de la commune de MOUTON (Charente)

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à MOUTON, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

RAMEZI Christelle
Adjointe au Maire



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), BRANDY Daniel
qualité, Maire
de la commune de Mouzon

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Cougens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

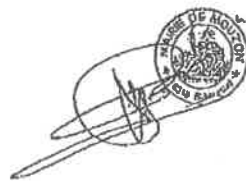
L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Mouzon, le 4/04/2024
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Le Maire,
BRANDY Daniel



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Pierre Hermann Mugnier
qualité, Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus**.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à NANCLARS, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Pierre Hermann Mugnier

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e) Laurant Sellier
qualité, maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgédeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Nieuil, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture

CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex

Tél. : 05.45.97.61.00

www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Buy BERNARD
qualité, Maire d'Orgedeuil
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Orgedeuil, le 27 avril 2024
Nom et qualité du signataire

BERNARD BUY
Maire d'Orgedeuil

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Bernard TERRADE
qualité, Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à PRANZAC, le 08/04/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

Bernard TERRADE
Maire de PRANZAC



7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), BERTRAND Didier
qualité, Maire
de la commune de Puyréaux

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouèx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

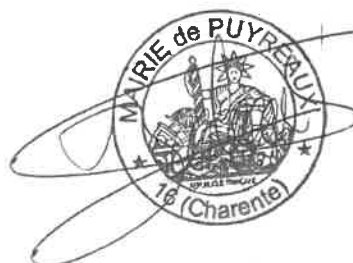
Fait à Puyréaux, le 02/04/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Le Maire,
Didier BERTRAND





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Viviane BOURGOIN-ZORZOLI
qualité, maire

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Rivières, le 28/03/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture

CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex

Tél. : 05.45.97.61.00

www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité.*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Cyrille GUÉDON
qualité, Maire de Rougnac
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Rougnac, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire
Le Maire de Rougnac,
M^r GUÉDON



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Raymond MARTIN
qualité, maire
de la commune de Roussines (16310)

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Roussines, le 4 avril 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire
Raymond MARTIN



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Anne BERNARD

qualité, Maire

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Rouzède, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Anne BERNARD
Maire



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrice BOUTENEGRE
qualité, Maire
de la commune SAINT-ADJUTORY

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montemboeuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Saint-Adjutory, le 02 Avril 2024

Nom et qualité du signataire

le Maire

P. BOUTENEGRE

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Anne TEILLET
qualité, Maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus**.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à ST LÉON/BONNIÈRE, le 29 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Anne TEILLET
Maire,

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Pascal DUBUISSON
qualité Maire de SAINT-CLAUDE
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Celléfrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terrès-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à SAINT-CLAUDE le 09/04/2024
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Le Maire,
Pascal DUBUISSON





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Danielle Canseau
qualité, le maire
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à St Germain-de-Montbron, le 29 janvier 2024

Nom et qualité du signataire

le maire,
D. Canseau



Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), PALARD Philippe
qualité, Maire
de la commune S^t Mary

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à S^t Mary, le 28/03/2024

Nom et qualité du signataire

PALARD Philippe, Maire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1



Mail Préf du 22/03/24 -

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), M. CANIT Michaël
qualité, Maire
de la commune de SAINT-SORNIN,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Flourignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à St-Sornin, le 28 Mars 2024

Nom et qualité du signataire

Le Maire
M. CANIT Michaël



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e) RENAUD Christelle
qualité Maire
de la commune de Sauvagnac

certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis d’ouverture de l’enquête publique (comportant les informations visées à l’article L123-10 du code de l’environnement) relatif à la demande du du syndicat d’aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d’intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l’article L211-7 du code de l’environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l’eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L’enquête, d’une durée de 31 jours consécutifs, s’est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yrac-et-Malleyrand.

L’affichage de l’avis d’ouverture de l’enquête publique a été effectué à l’extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l’ouverture de l’enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Sauvagnac, le 11/04/2024.
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Le Maire.
RENAUD Christelle





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Patrice JUBINEAU
qualité, Maire
de la commune de SOUFFRIGNAC,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnière, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnière, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnière, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

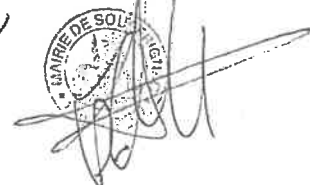
L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Souffrignac, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

P. JUBINEAU
Maire,



Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), PERINET Olivier

qualité, Maire de SUAUX

de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Suaux le 17/04/2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Serge JACOB-JUIN
qualité Maire de la commune de TAPONNAT
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi-sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à TAPONNAT, le 28 Mars 2024

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Le Maire
Serge JACOB-JUIN





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e),**La Maire**.....

qualité,.....**Sandrine PRECIGOUT**.....

de la commune **TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE**

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.**

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à **TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE** le **12 AVR. 2024**

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

**La Maire,
Sandrine PRECIGOUT**





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Christine Souley
qualité, Advis
de la commune de Valence

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Valence, le 09/04/24

Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

1/1



Christine Souley
C. SOULEY

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Pierre SOULAT.....
qualité, maire.....
de la commune de Vitrac-Saint-Vincent

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Vitrac, le 28/03/2024

Nom et qualité du signataire

Pierre SOULAT
Maire



Original à retourner dûment signé et complété à :
Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Laurent PRANIER
qualité, Maire de Voutron
de la commune

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jaudes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Léognac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Voutron, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Voutron, le 2 avril 2024

Nom et qualité du signataire

PRANIER Laurent
Maire de Voutron

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr



Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Aurélie LACROIX
qualité, Maire
de la commune VAL-DE-BONNIEURE

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouvèx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à VAL-DE-BONNIEURE, le 28 mars 2024

Nom et qualité du signataire

Aurélie LACROIX

Maire de VAL-DE-BONNIEURE

Original à annexer au registre d'enquête

et

Copie à retourner dûment signée et complétée aux adresses suivantes:

michele.ambaud@orange.fr

nathalie.prunier@charente.gouv.fr





**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e) Thierry HUREAU
qualité, Maire
de la commune de Vouzan,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Cougens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rognac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)


Fait à Vouzan, le 28/03/2024
Nom et qualité du signataire

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et
copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

79, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

LE MAIRE

THIERRY HUREAU




**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), Emmanuel JOUASSIN
qualité, le maire
de la commune d'YVRAC ET MALLEYRAND,

certifie avoir procédé à l'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande du du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,

- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgèdeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonnieure, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage de l'avis d'ouverture de l'enquête publique a été effectué à l'extérieur de notre mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus.

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à YVRAC ET MALLEYRAND, le

Nom et qualité du signataire

le Maire
E. JOUASSIN

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur

et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

CERTIFICATS D’AFFICHAGE SyBTB



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Nathalie PRUNIER

Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement

Enquêtes publiques

Tél. : 05 45 97 62 91

Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e), **Daniel Dechandon**.....

qualité, **Président**.....

du syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere (SyBTB)

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique relatif à notre demande et préalable à :

- la déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de gestion (PPG) 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonniere au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement,
- la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête, d'une durée de 31 jours consécutifs, s'est déroulée du 26 février 2024 à 9h au 27 mars 2024 à 17h en mairies de : Agris, Aussac-Vadalle, Bouëx, Brie, Bunzac, Cellefrouin, Charras, Chasseneuil-sur-Bonniere, Chazelles, Cherves-Châtelars, Combiers, Coulgens, Écuras, Eymouthiers, Feuillade, Grassac, Jauldes, La Rochefoucauld-en-Angoumois, La Rochette, La Tâche, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Maine-de-Boixe, Mainzac, Marillac-le-Franc, Marthon, Massignac, Mazerolles, Montbron, Montembœuf, Mornac, Moulins-sur-Tardoire, Mouton, Mouzon, Nanclars, Nieuil, Orgedeuil, Pranzac, Puyréaux, Rivières, Rougnac, Roussines, Rouzède, Saint-Adjutory, Saint-Ciers-sur-Bonniere, Saint-Claud, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Mary, Saint-Sornin, Sauvagnac, Souffrignac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-Haute-Charente, Val-de-Bonniere, Valence, Vitrac-Saint-Vincent, Vouthon, Vouzan, Yvrac-et-Malleyrand.

L'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique a été effectué sur les lieux du projet et à proximité des voies d'accès du site, visible de la voie publique, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, soit **au moins du 11 février 2024 au 27 mars 2024 inclus**.

Il comportait les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement et était conforme aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement. (format A2)

(cachet et signature après le 27 mars 2024)

Fait à Agris , le 02/04/2024

Nom et qualité du signataire

Daniel Dechandon

Original à retourner dûment signé et complété à :

Mme AMBAUD, commissaire enquêteur
et

copie à : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

